

Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Conseil d'administration –20/04/2021

Procès-verbal

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Pierre	Gyselinck	PG
Emilie	De Smet	EdS
Veerle	Van Den Eede	VVDE
Peeter	Schlembach	PSch

OME explique que Thomas sera absent pour raisons familiales et que Pierre ne pourra rejoindre la réunion que vers 12h30 et ne peut rester après 14h30. Il a demandé de commencer sans lui. Nous commencerons par les points les moins problématiques.

Secrétariat :

Khadija	Bensalah	KBH
Olivier	Magritte	OME
Marjorie	Berlanger	MBR

Excusés :

Véronique	Duchenne	VDE
Thomas	Dabeux	ThD

a) Points pour discussion et décision

A01. Approbation du rapport : des CA

- a) du 09/02/2021 : le CA approuve le PV
- b) du 09/03/2021 : le CA approuve le PV

A02. BDF AG 12/03/2021 : suivi (pour discussion)

OME : débriefing de l'AG. Il explique que le premier projet de rapport a été rédigé, merci à Khadija. Il demande le feed-back des membres du CA sur le déroulement de l'AG

EDS explique qu'elle avait demandé leurs impressions aux mandataires : c'était assez difficile à suivre pour les nouveaux. Il faudrait peut-être limiter le nombre de points et moins survoler. Il y a beaucoup d'infos pour une personne qui ne suit pas régulièrement ces dossiers. Il faudrait être plus didactique.

GM dit être d'accord : on pourrait privilégier certains points et se contenter de citer les autres.

VvdE confirme : Melin a rapporté la même chose. La présentation de l'EDF était très intéressante, mais il faudrait être plus en focus sur les points importants et ne pas vouloir revoir tout en détail.

GM souligne que

- la présentation d'Ann-Sofie Leenknecht était intéressante, mais elle a ressenti qu'il y a une demande de l'EDF vers des associations membres du BDF pour avoir un lien direct avec eux, sans évoquer qu'il faut un lien avec la structure nationale, en l'occurrence, le BDF. Les associations ne perçoivent sans doute pas assez l'enjeu national vis-à-vis de l'EDF.
- pour la partie questions/réponses, les participants ne perçoivent pas comme les membres du CA l'intérêt du rôle du BDF. Le problème est que le BDF est mis de côté. C'est représentatif du fonctionnement de l'EDF. Il faudrait sans doute préciser le cadre et le rôle de chaque structure avant les interventions.
- Ce n'est pas la première fois qu'elle a ce sentiment et elle trouve cela interpellant. Le BDF fait partie de EDF comme coupole nationale avec des membres et l'EDF n'imagine même pas qu'il est important d'évoquer le rôle du BDF.

EDS confirme que cela revient à nous bypasser en tant que BDF. On est l'interface entre les associations membres et EDF.

GM considère qu'il est légitime que l'EDF recherche des personnes pour participer à ses webinaires mais le BDF est mis de côté et ils veulent créer un lien direct avec les personnes du terrain.

OME attire l'attention sur le fait qu'il y a peut-être un tort de notre côté : on n'est pas assez présent pour se rendre incontournable. On n'explique pas assez aux membres notre rôle stratégique. Cependant, certaines demandes récentes montrent que l'EDF se rend compte qu'ils doivent passer par le BDF : Marie Denninghaus a demandé l'avis du BDF concernant Pierre-Paul Moens, par exemple. La situation est peut-être occupée de s'améliorer.

VvdE propose de bien préciser le cadre lors des interventions afin que cela soit clair.

GM précise qu'elle n'a pas réagi au moment où An-Sofie a posé l'invitation. Elle ne pense pas que c'est personnel de la part d'An-Sofie mais que cela fait partie de la culture de l'EDF.

OME : au secrétariat on essaie de le préciser aux collaborateurs EDF.
Dernièrement, pour l'utilisation de la vidéo de VFG, ils nous ont demandé si nous connaissions leur auteur.

Pour VvdE, demander l'accord du BDF est une bonne manière de faire.

EDS conclut en disant qu'il faut dire plus souvent quel est le rôle du BDF, membre de l'EDF et que nos membres doivent passer par le BDF. Il faut être plus clair sur cet aspect des choses

OME précise que le secrétariat n'a pas disposé du temps nécessaire pour assurer un suivi efficace à la « stratégie EUPH 2021-2030 ». L'EAA et le Comité de suivi UNCRPD sont les deux dossiers qui ont consommé le plus d'énergie depuis l'AG.

A03. EDF – AGA 2021 en ligne

Vote sur la prolongation des mandats pour un an (06/04/2021)

OME explique que les délégués BDF (et PG pour l'AEH) ont voté dans les temps et que la procédure écrite sera utilisée par la suite

Réunion Zoom 23/04/2021 : Ordre du jour

OME explique que

- l'invitation est arrivée tardivement. Seule VVD pourra participer à la visioconférence du 23/04.
- Loredana a confirmé que la réunion ZOOM est organisée pour permettre l'échange sur l'OJ et parce qu'il faut organiser un vote « on-line » pendant la réunion : s'ils le font par voie écrite, la loi belge impose l'unanimité, ce qui n'est pas certain.
- les documents ne sont pas encore disponibles. Les documents seront placés sur le site EDF le 21/04... Il fera son possible pour les analyser.

EDS recommande ne pas consacrer trop de temps sur la préparation

GM demande que, si un choix doit être fait, la priorité aille aux documents financiers. Même sans les documents, il n'y aura rien de très problématique. Avoir les documents deux jours avant la date implique qu'ils ne vont pas faire de votes. Cela nous permettra d'en parler au prochain CA.

A04. SISW – Interprétation en langue des signes francophone de Belgique : adaptation des modes de fonctionnement du BDF.

OME explique que :

- pour pouvoir obtenir l'interprétation en langue des signes française de Belgique par visioconférence, il faut que les réunions ne dépassent pas 1h30. Il propose donc de toujours prévoir les réunions d'AG et de Comité de suivi UNCRPD en 1h30 maximum
- de la sorte, le BDF se conforme aux exigences pour que la FFSB puisse participer. Après, il faut encore que des traducteurs soient disponibles et, cela, c'est une autre histoire, mais ce ne sera pas de la faute du BDF.
- si aucun représentant de la FFSB n'est présent, l'interprétation en LSFB sera inutile et que la réunion pourra dépasser 1h30...

GM demande pourquoi ces limites ne sont pas évoquées en présentiel ?

OME répond que le règlement de la FFSB pour l'interprétation en visioconférence indique clairement « maximum 1h30 ». Il n'a pas connaissance d'un tel règlement en cas d'interprétation en présentiel

EDS considère que pour les réunions de Comité de suivi 1h30 en vidéoconférence, c'est envisageable. Il faudrait aussi voir côté FFSB s'ils comptent participer aux prochaines réunions pour pouvoir faire les démarches. On peut le voir comme une opportunité : on va être obligé d'être efficace si l'on veut atteindre nos objectifs.

CA : OK pour 1h30.

A05. UNCRPD – Rapport alternatif :

a) Comité de suivi 2021/04/01 : annulation

OME explique qu'il avait été un peu vite pour proposer l'annulation, mais qu'elle se justifiait vu qu'il est maintenant certain que le dialogue constructif de la Belgique n'aura pas lieu en 2021 et que la multiplication des réunions n'est pas souhaitable.

GM fait remarquer que si jamais on a pas fini les fiches en 2 réunions, on pourra rajouter une réunion.

b) Comité de suivi 2021/04/22 : art.1-17

OME explique que l'annulation de la réunion du 1/4 lui a donné un peu plus de temps pour travailler sur les fiches, même si ce n'était pas assez : il aurait souhaité pouvoir aller plus loin. Les nouveaux apports sont en vert + gras

VVD demande s'il y-a une deadline ?

OME répond que la dernière limite est mercredi mais vous pouvez toujours les envoyer. Il serait dommage de perdre une information importante.

c) Comité de suivi 2021/05/20 : art. 17-33

Pas de commentaires

d) Illustrations / Témoignages

OME rappelle que l'on s'était mis d'accord au dernier Comité de suivi qu'on essaierait d'ajouter pour chaque fiche un témoignage marquant. Le secrétariat ne sait pas les inventer donc je fais appel aux membres.

A06. Rencontre avec la Ministre Lalieux :

a) Date ?

OME explique que le courrier a été envoyé à madame la Ministre. Il était dans les documents.

b) Préparation

OME demande aux membres du CA s'ils ont des axes complémentaires sur lesquels ils souhaitent insister ?

GM : on n'oubliera pas certainement l'enjeu du secrétariat.

Le CA considère que les points évoqués sont suffisants. On verra de combien de temps on dispose pour la priorisation.

c) Plan fédéral handicap

OME explique que le BDF était présent lors de l'annonce par la ministre. Le travail se déroule maintenant au niveau du CSNPH. Il demande à GM de faire le point sur la méthodologie suivie.

GM explique que la note de départ n'a pas été fortement modifiée lors de la plénière. La note du CSNPH est presque finalisée. Le BDF pourra l'utiliser

EDS fait remarquer que pour le BDF, il sera intéressant de voir comment la ministre va utiliser l'UNCRPD et la Stratégie EU. Si le planning est respecté, le Conseil devra remettre un avis fin juin sur le plan finalisé. Et donc voir avec le BDF sur l'aspect Europe.

A07. European Disability Act (EAA) – implémentation par la Belgique : participation du BDF et du CSNPH.

a) 2ème réunion plénière 2021/04/09

OME explique

- que l'invitation est arrivée la veille de la réunion. Le secrétariat a dû insister pour savoir comment cela se passait. Pour le Conseil et le BDF, Ria Decoopman et Mathieu Angelo étaient présents, avec le secrétariat.
- qu'il a dû demander à faire une présentation, préparée en dernière minute. Ria et Mathieu l'ont présentée.
- qu'il ressort que certains participants considèrent que la directive doit s'implémenter telle quelle et qu'on ne peut rien changer. Cela c'est quand il s'agit d'un règlement européen. Pour une directive, sauf s'il est inscrit explicitement dans la directive qu'elle doit s'appliquer telle quelle, elle est un socle de base. Les fonctionnaires présents veulent appliquer la directive telle quelle et la cadenasser au maximum.

EDS demande quelle était la position des cabinets présents ?

OME répond que

- Annabel Vanroose était présente et n'a pas pris la parole.
- suite à cette réunion, on a envoyé un courrier doux-amer cosigné par le BDF et le CSNPH à la Ministre pointant les difficultés.

b) Réunions des 6 groupes de travail

OME explique que

- à côté de cette plénière, il y a 6 groupes de travail (transport, appels d'offres, etc.) c'est là que se passe l'essentiel.
- l'on a demandé à pouvoir assister aux réunions des GT et d'avoir les emails des coordinateurs des GT. Le secrétariat n'a pas reçu de réponse sauf pour le gestionnaire du GT transport. La réunion du GT transport s'est passée le 9/4 et on ne nous a pas permis d'y participer, car centré sur la répartition des tâches en fonction des compétences. On nous a promis de nous inviter à la prochaine réunion.
- Le secrétariat va relancer les coordinateurs pour demander les coordonnées des coordinateurs des GT

GM propose d'évoquer cela en « bureau-conseil ». Il serait logique que OME y assiste

c) Courrier à Mme la ministre Lalieux

OME explique que le courrier a été envoyé à Madame la Ministre

d) EDF : peer review 01/07/2021

OME explique qu'il a proposé d'avoir les apports des différents pays. Mher était d'accord.

A08. SDG – Vidéos

a) Versions finales

OME explique que les versions finales sont disponibles et payées. Il aurait voulu travailler sur le plan de communication mais ça sera pour le prochain CA.

b) Plan de communication

VvdE demande si le but est de les utiliser aussi dans nos organisations ? Cette année ou l'année prochaine ?

OME répond qu'en principe la communication sera orientée vers les associations membres, vers les tv communautaires et publiques. Elle devrait avoir lieu durant la deuxième moitié de l'année, vers septembre - octobre. Il explique qu'il n'a pas le temps actuellement pour prendre des contacts. En mai, il verra avec Frederik pour les contacts côté NL et lui côté FR.

GM considère qu'avec le covid l'enjeu n'est pas de faire le forcing. Si nous n'avons pas d'opportunité média cette année on pourra le faire l'an prochain.

OME confirme que les SDG sont un enjeu sur plusieurs années et qu'il vaut peut-être mieux peut-être laisser passer 6 mois pour le faire mieux.

A09. SDG – CFDD

a) AG 23/03/2021 : compte rendu (GM)

PG constate qu'il y a extrêmement peu sur la situation des PSH

GM confirme. Il en ressort surtout que les CFDD sont très importants : une série de cabinets et ministres étaient présents. Y être comme observateur, permet de visibiliser le handicap. Nous n'y perdons pas notre temps. Concernant le plan de relance, le Cabinet Dermine a repris 3 des 5 axes demandés par le CFDD. Le budget CFDD n'est pas anodin : +de 180.000€ personnel non-compris.

EDS souligne qu'il faut y être attentif quand on a nos réunions en bureau pour répondre à Samyn.

b) Pailles en plastique

GM explique que sur l'enjeu des pailles, l'avis du CFDD sera demandé. Ce sera l'occasion pour le BDF d'alimenter l'avis du CFDD.

OME précise que l'on a profité de l'occasion pour réécrire au cabinet et la copie a été transmise au CFDD. C'est très bien qu'on ait été actif dans le passé, ça revient maintenant sur la table.

c) CA CFDD : participation de Mélanie Deschepper (ASPH) pour le BDF

OME explique qu'il n'a pas eu le temps d'interroger ni le CFDD, ni Mme Deschepper.

A10. SDG – CIDD

a) Commission Interfédérale du Développement Durable

OME explique qu'à côté du CFDD et de l'IFDD, il y a aussi la Commission Interfédérale du Développement Durable qui gère ce qui est « interfédéral ».

b) Plan fédéral pour le développement durable - Consultation PSH via CSNPH + BDF

OME explique que la Ministre Khattabi a lancé une consultation qui sera gérée par le CIDD.

KBH explique que la consultation est ouverte jusqu'au 8 juin. Elle prépare un projet d'avis CSNPH avec VDE

OME dit avoir proposé à VDE que le BDF réponde également à la consultation sur base du contenu de l'avis du CSNPH. Il y a beaucoup de chances que le lobby nucléaire soit très présent, et côté associatif il y aura sans doute quelque chose mais peu d'organisations vont se positionner. Avoir plusieurs réactions venant du secteur PH aura peut-être un impact.

A11. Directive Accessibilité du Web – BOSA - liste de sites à auditer : Réponse BDF

OME explique que la réponse BDF a été transmise à BOSA et qu'il a reçu des remerciements. Les sites non-publics proposés par le BDF ont été gardés pour l'évaluation. Il a précisé que s'agissant d'un sujet « belgo-belge, il a proposé à BOSA de s'adresser au CSNPH en 2022.

PG souligne qu'il a été étonné qu'ils répondent de cette façon. Mais tant mieux.

OME : il ne faudrait pas qu'ils s'imaginent que la consultation se limite à évaluer des sites internet donc on doit aussi réfléchir à quel niveau on veut être consulté.

A13. EPU- Examen Belgique – Demande de l’Ambassade du Canada : emprisonnement de personnes présentant des troubles psychiatriques

OME explique

- qu’il s’agit d’une demande venant de l’ambassade du Canada en Belgique. Dans le cadre de l’EPU, il s’agit d’un contrôle de la mise en œuvre par les « pairs », donc, lors de l’examen de la Belgique, le Canada pourrait interroger le Belgique sur sa gestion des personnes internées en prison.
- Qu’Anne a réalisé une recherche juridique en vue d’une réponse

KBH propose de faire le lien avec le cabinet justice

OME suggère de vérifier ce qu’à écrit UNIA sur ce sujet dans son rapport

GM pointe que c’est le BDF qui est interpellés

PG recommande de prendre contact avec le cabinet justice à ce propos

EDS va dans le même sens : cela permettrait de ne pas les « prendre en traître »

OME le secrétariat peut vérifier ce que le rapport UNIA dit sur le site ONU

EDS s’étonne de la démarche de l’ambassade du Canada : on n’est pas habitué à cela

(Débriefing secrétariat : date EPU = 5 mai. On n’aura plus le temps de répondre à l’ambassade du Canada)

A14. Dossier « Eric Martin »

a) Explication (OME)

OME explique qu’il s’agit d’une personne qui envoie des e-mails tous azimut pour exiger le respect de ses droits... Américain vivant en Belgique, n’a plus droit à un compte en banque, rencontre des problème ARR-AI, veut le remboursement de son déplacement pour le vaccin COVID... Il traite tout le monde d’escroc, d’assassin... Il n’est pas possible pour le secrétariat de donner suite à ce qui ressemble à des demandes individuelles. Si le CA le souhaite, OME peut leur transmettre un e-mail à titre d’exemple.

b) Proposition de réponse (OME)

OME propose de lui envoyer une réponse expliquant que ce n’est pas dans les missions du BDF.

GM conseille de commencer par évoquer les missions du BDF : la défense individuelle des droits des PH n’en fait pas partie

EDS explique qu'elle a déjà eu à faire à Monsieur Martin. Il est impossible de dialoguer avec lui. Elle demande une réponse « diplomatique »

GM recommande, par la suite, de s'abstenir de toute réponse

Le CA demande à OME de lui soumettre le projet de réponse avant envoi

A15. FSE + Désinstitutionalisation : vie dans la communauté et la famille – Précisions Haydn Hammersley (EDF)

OME explique que la réponse de Haydn est très « diplomatique ». Il rencontre les préoccupations du BDF. Il admet que la formulation correspond à ce qu'attendent certaines organisations du mv't PSH. « Soins dans la famille » est une formulation qui vient des « organisations de défense des enfants » plus que des DPO's

GM suggère de demander à M. Goddart (FSE) sa compréhension de cette appellation car il est notre référent et l'interlocuteur des organes régionaux qui travaillent dans le champ du FSE. Le responsable AVIQ, Van Weynendaele l'a cité lors d'une réunion. Sa compréhension sur cette spécificité serait intéressante. Lui demander aussi quels sont les interlocuteurs du côté néerlandophone... Lui demander s'il connaît un interlocuteur pour l'EAA.

PG fait remarquer que la réponse de Haydn est très « soft »

GM souligne que l'on a jamais eu de réponse réelle de l'EDF sur notre position art.19 !

EDS insiste sur le fait que la première réaction des membres AltéO a été que ce sont les experts UNCRPD qui insistent pour qu'on leur enlève le droit de choix !

b) Points pour information

B01. IFDD – NBA – Entreprise et droits de l'homme

B02. Stratégie EU PSH : Intergroupe PE PSH 30-03-2021

DIVERS